

Le centre de vie enfantine fête ses 30 ans

Une usine? Un bateau? Un village de métal? La construction de l'architecte lausannois Rodolphe Luscher, constituée de trois pavillons mitoyens, habillée d'une grande pélerine de tôles luisantes et posée sur un socle de béton a suscité beaucoup d'interrogations et interroge encore le promeneur ou l'habitant qui emprunte le contrebas du Parc de Valency, côté ouest.



© Tornow

Le Centre de Vie Enfantine de Valency est le fruit d'un concours d'architecture lancé en 1983 par la Ville de Lausanne.

Conçu à partir de plots en bois, le projet de M. Luscher ressemblait à l'origine à un château du Moyen-Age, avec des arcades, des tourelles encadrant un pont-levis, où l'on pouvait gravir, observer, franchir. Puis le projet a fait un grand saut dans l'histoire en prenant l'aspect d'un petit village avec ses trois maisonnettes mitoyennes. Première difficulté à contourner : composer avec un terrain en pente et trouver des ouvertures et des astuces pour ne pas enterrer le rez-de-chaussée. A l'intérieur, sur une ossature de béton minimale, des structures métalliques aux couleurs primaires, des parois de bois mobiles et des passerelles dessinent des espaces envisagés à l'échelle de l'enfant qui invitent à la communication, l'expérimentation de l'ouverture au monde, aux autres, à la modularité riche de possibilités. Tous les espaces, de la cui-

sine aux toilettes, comme les éléments techniques (conduites d'eau, gaines électriques) sont ouverts et apparents pour susciter l'éveil, la curiosité, la collaboration et l'intégration des enfants dans leur quotidien. Fenêtres décalées, verticales, horizontales, à hauteur des enfants, courettes, terrasses, la maison s'ouvre sur la nature du parc. Obstacles, coins et recoins sont envisagés comme lieux de prospection et d'appropriation de l'espace. Les lieux de circulation, les couloirs deviennent des espaces de vie active, augmentant les surfaces utiles et donc la possibilité d'accueil des enfants (de 66 à 81 places).

C'est comme un village avec plusieurs maisons, de la cave au gâletas. Il y a des passages, des ponts, une rue centrale, la place du marché (réfectoire), la fontaine, l'agora et son amphithéâtre.

Homme inspiré, créatif, philosophe, et bien un peu malicieux,

M. Luscher s'est montré audacieux dans l'élaboration de son projet.

Si ce concept a convaincu le jury, des oppositions se sont présentées, notamment par les utilisateurs du parc et le voisinage qui ont déposé en 1983 une pétition intitulée «Sauvegarde du Parc de Valency». En effet, le bâtiment allait voir le jour dans un parc public, alors même qu'il y avait une clause de non-construction sur le terrain cédé par le châtelain William de Charrière de Sévery. Plus que la forme encore, c'est le revêtement qui choquait, rappelant une usine. A cet argument, Monsieur Luscher rétorque, 30 ans après : «Et pourtant, je leur vendais les toits de Paris!» A la question de savoir si les oppositions pouvaient venir de la proximité du Château, bâtiment historique, la réponse est non, mais il a fallu trouver une solution pour l'accès au CVE, résolue par la construction d'un chemin d'accès au sud par le chemin de Champrilly.



En 1987, le préavis est donné pour la construction du nouveau Centre de Vie Infantile et le bâtiment a été réalisé entre 1988 et 1989. Ce travail a reçu en 1989 la distinction vaudoise d'architecture et un film intitulé «les limites invisibles» de Fernand Melgar et Janka Rahm a été réalisé en 2006 pour raconter l'appropriation de ce lieu unique par l'équipe éducative.

Depuis 1989, le Centre de Vie Infantile de Valency accueille des enfants de 0 à 6 ans. Nombre d'enfants et diverses générations se sont rencontrés et connus dans ces murs qui accueillent actuellement environ 90 enfants, chaque jour. Ici travaillent également un cuisinier et son équipe, afin de concocter les repas pour tous ces enfants ainsi que pour le personnel qui les encadre : les éducatrices et éducateurs de

l'enfance, la direction, le personnel de maison et le secrétariat.

Fêter les 30 ans de ce lieu, imaginer et se rappeler le nombre de personnes qui y ont fait des expériences ne pouvait pas se faire sans inviter et honorer le travail de Monsieur Luscher, «l'homme au chapeau».

Tamara Aioldi

Françoise Duvoisin

Fête des lumières

Cette année, les habitant-e-s de Prélaz-Valency se sont retrouvés nombreux pour fêter l'arrivée de l'hiver durant le Cortège des Lumières du 20 octobre. Ce cortège a été précédé par un atelier de fabrication de lanternes. Un grand merci aux habitants (petits et grands), aux bénévoles ainsi qu'aux artistes pour la réussite de cet événement local.



© Christian Mühlheim



© Christian Mühlheim



© Christian Mühlheim